



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-94978>

Département(s) de publication : **93, 75**

Annonce n° **24-94978**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF A LA REHABILITATION DE LOCAUX ET A LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE LOISIRS DE 120 PLACES

Description : La présente consultation concerne un concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de locaux et la construction d'un centre de loisirs de 120 places sur un terrain acquis par la commune au 152 avenue Jean Jaurès aux Pavillons-sous-Bois. Il est précisé que le maître d'ouvrage dispose des études d'esquisse, APS et APD déjà réalisées en 2022 pour ce même projet, dont l'équipe lauréate devra tenir compte dans la réalisation de sa mission à compter des études de projet (PRO).

Identifiant de la procédure : 6cea31b8-6b44-4c16-8747-326af392edcb

Type de procédure : Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure : La présente consultation est lancée suivant la procédure du concours restreint, définie aux articles L.2125-1 et R.2162-15 à R.2162-26 du code de la commande publique. A l'issue du concours restreint, un marché de maîtrise d'œuvre, tel que défini aux articles L.2430-1 et R.2172-1 à R.2172-6 du code de la commande publique, sera attribué au lauréat ou à l'un des lauréats en application de l'article R.2122-6 du code de la commande publique. Ce concours obéit aux règles d'une compétition restreinte sur dossier au stade des études de projet. Le nombre maximum de candidats admis à présenter un projet est de (3) trois.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Faillite : Les motifs d'exclusion sont exposés dans le règlement de concours (article 6.4)

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF A LA REHABILITATION DE LOCAUX ET A LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE LOISIRS DE 120 PLACES

Description : La présente consultation concerne un concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de locaux et la construction d'un centre de loisirs de 120 places sur un terrain acquis par la commune au 152 avenue Jean Jaurès aux Pavillons-sous-Bois. Il est précisé que le maître d'ouvrage dispose des études d'esquisse, APS et APD déjà réalisées en 2022 pour ce même projet, dont l'équipe lauréate devra tenir compte dans la réalisation de sa mission à compter des études de projet (PRO). La mission confiée à l'équipe lauréate du présent concours restreint comportera une mission de base, au sens de l'article R.2431-4 du code de la commande publique, étant précisé que le maître d'ouvrage dispose des études d'esquisse, APS et APD déjà réalisées en 2022 pour ce même projet, dont l'équipe lauréate devra tenir compte dans la réalisation de sa mission à compter des études de projet (PRO), et les missions complémentaires suivantes : - Définition et choix des équipements mobiliers - Assistance au maître d'ouvrage pour mettre en œuvre, la consultation et l'information des usagers ou du public - Coordination ou participation ponctuelle à la coordination des actions effectuées par les intervenants extérieurs à la maîtrise d'œuvre, lorsqu'elle est nécessaire en supplément de la mission d'ordonnancement, coordination et pilotage du chantier - Traitement de la signalétique en proposant au maître d'ouvrage les caractéristiques, les dimensions et le choix de l'implantation de l'enseigne portant le nom de la structure - Assistance au maître d'ouvrage dans la définition et la mise en œuvre des projets particuliers de paysage - Assistance au maître d'ouvrage, en cas de litige avec des tiers - Ordonnancement, coordination et pilotage (OPC) - Système de sécurité incendie (SSI) - Assistance au maître d'ouvrage pour la passation du marché de déconstruction des existants et de dépollution du site ainsi que pour le suivi et la réception des travaux Les missions complémentaires SSI, OPC et l'assistance au maître d'ouvrage pour la passation du marché de démolition des existants et de dépollution du site ainsi que pour le suivi et la réception des travaux, feront l'objet de prestations supplémentaires éventuelles (PSE) que le Maître d'Ouvrage décidera de retenir, ou non, lors de la notification du marché de maîtrise d'œuvre.

Identifiant interne : 2024 Jury concours centre de loisirs

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 152 avenue Jean Jaurès

Ville : Les Pavillons-sous-Bois

Code postal : 93320

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Les candidatures seront appréciées en fonction des critères, par ordre décroissant d'importance, suivants : - Qualification et qualité du candidat ou de l'équipe candidate ; - Qualité des références fournies et, principalement, les références récentes et les projets réalisés.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Les projets seront appréciés en fonction des critères, par ordre décroissant d'importance, suivants : - Critère n° 1 - Compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux - Critère n° 2 - Conception et choix des matériaux du bâtiment neuf pour juger de la pérennité dans le temps - Critère n° 3 - Respect des délais globaux de l'opération

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 10/09/2024 à 18:00

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=887675&orgAcronyme=a1k>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Membres du jury : commande publique. Les membres du jury sont indépendants des participants au concours. Le jury sera composé : - de Monsieur le Maire, ou son représentant, en qualité de président du jury ; - des membres élus de la commission d'appel d'offres ; - de personnalités dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet du concours (désignées ultérieurement par le président du jury)

Prix

Valeur de la prime : 1,500 Euro

Lieu de réception de la prime : 93320

Informations complémentaires : Chaque concurrent ayant remis des prestations conformes recevra une indemnité d'un montant de 1500 € HT selon les modalités exposées à l'article 5.2 du règlement de concours

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=887675&orgAcronyme=a1k>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 23/09/2024 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : - Recours gracieux ou hiérarchique dans les deux mois suivant la notification de la décision contestée. - Référé pré-contractuel exercé avant la signature du contrat sur le fondement de l'article L551-1 du Code de Justice Administrative (CJA). - Référé contractuel exercé jusqu'au 31ème jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence d'un tel avis, le délai de saisine expire à l'issue d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat sur le fondement de l'article R551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction exercé par tout concurrent évincé de la conclusion du contrat contestant la validité du contrat. Délai : deux mois à compter des mesures de publicité appropriées. - Recours juridictionnel en annulation (actes administratifs détachables du contrat) : deux mois suivant leur publication ou leur notification en application de l'article R.421-1 du CJA.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui traite les offres : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Numéro d'enregistrement : 21930057100011

Adresse postale : Place Charles de Gaulle

Ville : Les pavillons-sous-bois

Code postal : 93320

Pays : France

Adresse électronique : service.juridique@lespavillonssousbois.fr

Téléphone : 0148027575

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7, rue Catherine Puig

Ville : MONTREUIL

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tamontreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f267026e-ba18-456d-8e04-df4141787bb6 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 14/08/2024 à 11:46

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/08/2024